



Regularisation par promesse d'embauche

Par **latif95**, le **12/12/2014** à **00:02**

je suis rentré en france le 14/07/2013, vue la situation et l'impossibilité de travailler j'ai prit les documents d'un cousin pour faire une formation en btp et j'ai obtenu un cdi. mais mon cousin m'a gruger 5 mois de salaire et malgré j'ai continué a travailler sans me décourager, l'entreprise aillant prit connaissance de cette situation a décidé de me faire une promesse d'embauche et j'ai déposé cette promesse à la sous préfecture de sarcelles le 05 novembre 2014 avec les preuves de 2 ans et je suis reparti de la sous préfecture avec un récépissé n'autorisant pas son titulaire à travailler étant donné que ma promesse arrive à échéance le 31 décembre 2014, Que doit je faire aujourd'hui? je suis beaucoup trop stressé, car actuellement c'est mon seul espoir et l'entreprise a décidé que je ne pouvais plus travailler car on ne peut pas avoir une personne avec deux identités au sein de l'entreprise, je vie avec ma petite economie qui tarie de jours en jours, je ne sais plus quoi faire, aider moi?? conseiller moi??

Par **latif95**, le **12/12/2014** à **00:19**

sil vous j'attends une reponse, espoir95 aider moi!!@

Par **latif95**, le **14/12/2014** à **10:32**

merci